



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

6963^e séance

Jeudi 9 mai 2013, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Menan (Togo)
<i>Membres :</i>	Argentine M ^{me} Perceval
	Australie M. Quinlan
	Azerbaïdjan M. Sharifov
	Chine M. Tian Lin
	États-Unis d'Amérique M. DeLaurentis
	Fédération de Russie M. Pankin
	France M. Briens
	Guatemala M. Briz Gutiérrez
	Luxembourg M ^{me} Lucas
	Maroc M. Bouchaara
	Pakistan M. Tarar
	République de Corée M. Sul Kyung-hoon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord M. Shearman
	Rwanda M. Gasana

Ordre du Jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau, notamment sur l'action visant à rétablir l'ordre constitutionnel, et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2013/262)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-32775 (F)



Document adapté



Merci de recycler



La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau, notamment sur l'action visant à rétablir l'ordre constitutionnel, et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2013/262)

Le Président : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Mozambique à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. José Ramos-Horta, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. l'Ambassadrice Maria Luiza Ribeiro Viotti, Représentante permanente du Brésil, à participer à la présente séance en sa qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen du point inscrit à son ordre du jour. J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/2013/262, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau, notamment sur l'action visant à rétablir l'ordre constitutionnel, et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Ramos-Horta.

M. Ramos-Horta (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil de sécurité depuis ma nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, je me permets de saluer chaleureusement tous les membres du Conseil. Pour gagner du temps et parce que le texte intégral de ma

déclaration a été distribué, je vais lire une version abrégée de mon intervention.

Dès le lendemain de mon arrivée en Guinée-Bissau début février, j'ai commencé à organiser des consultations régulières et soutenues avec l'ensemble des acteurs nationaux, du Président de transition aux membres du Gouvernement de transition en passant par l'Assemblée nationale, les dirigeants militaires, les chefs de partis, les membres de la société civile, les organisations de femmes, les mouvements de jeunes et les chefs religieux et spirituels. À mon humble avis, le problème de la Guinée-Bissau est à imputer à ses élites politiques, qui faillissent à leur peuple depuis près de 40 ans.

Après les élites politiques, c'est aussi sur l'armée qu'il faut rejeter le blâme. L'intrusion des forces armées dans l'arène politique est davantage la conséquence que la cause de la mauvaise gouvernance et du sous-développement en Guinée-Bissau, les autres conséquences de l'échec des dirigeants bissau-guinéens étant notamment les violations des droits de l'homme, l'impunité, la criminalité organisée et le trafic de drogue. S'agissant du trafic de drogue, l'opération lancée par l'Agence de lutte antidrogue des États-Unis qui a conduit à l'arrestation de l'ancien chef d'état-major de la marine, le contre-amiral Bubo Na Tchuto, et l'annonce de l'inculpation du chef de l'état-major des armées bissau-guinéennes, le général Antonio Indjai, ont marqué un tournant dans la lutte contre le trafic de drogue en Guinée-Bissau. Ces événements envoient un message fort aux élites bissau-guinéennes et à ceux qui utilisent le pays comme voie de transit pour le trafic de drogue, à savoir que la communauté internationale n'acceptera pas que la Guinée-Bissau devienne une plaque tournante du trafic de drogue.

L'utilisation de la Guinée-Bissau comme voie de transit pour le trafic de drogue ne fait aucun doute. Il s'agit d'un problème social et de sécurité de dimension régionale et mondiale clairement polarisé autour de deux axes – les régions de production et les régions de consommation – qui alimentent cette activité criminelle. Je préconise vivement un renforcement de la lutte internationale contre les stupéfiants dans le pays. Afin de relever ce défi, je demande donc que d'importantes ressources financières et humaines soient mobilisées pour appuyer le déploiement des compétences nécessaires en vue d'aider les autorités bissau-guinéennes et l'ensemble des acteurs qui luttent

contre le trafic de drogue depuis les pays d'origine jusqu'aux pays de consommation.

Sur cette toile de fond, la situation socioéconomique en Guinée-Bissau demeure précaire alors que l'appui financier et budgétaire que fournissent les partenaires du pays couvre à peine les besoins et les engagements du Gouvernement. La création de recettes fiscales est insuffisante. Conformément à ce qu'avait prédit une mission de suivi du Fonds monétaire international en février, les résultats économiques et budgétaires en 2013 ne s'amélioreront que si la saison de la récolte et de la commercialisation des noix de cajou, qui a débuté fin mars, connaît une hausse. La sécurité alimentaire sera compromise si les cultivateurs locaux et ruraux de noix de cajou continuent d'éprouver des difficultés à échanger ou troquer des noix de cajou contre du riz.

Les grèves à répétition liées aux salaires des employés de la fonction publique ne font qu'aggraver la situation socioéconomique. Outre les difficultés qu'il éprouve à payer les salaires des fonctionnaires, le Gouvernement ne parvient pas à fournir des services essentiels d'approvisionnement en eau et en électricité. Les problèmes de santé publique et d'assainissement sont également en train de s'aggraver. La saison des pluies, qui dure six mois, va commencer dans une semaine, et il va être nécessaire de fournir une aide pour prévenir des épidémies de choléra et d'autres maladies.

Tout n'est pas négatif en Guinée-Bissau. Par exemple, en dépit de son désenchantement, le peuple bissau-guinéen est pacifique et amical, et il ne s'est jamais laissé aller à la criminalité ou à la violence ethnique, comme cela a pu se produire dans de nombreuses situations comparables. Le pays a l'un des taux de criminalité les plus faibles d'Afrique, voire du monde. Il est possible de marcher dans Bissau sans éprouver la peur que l'on ressent souvent dans de nombreuses capitales du monde. Si l'on fournissait l'appui nécessaire à des programmes de diplomatie préventive plus efficaces, la Guinée-Bissau pourrait devenir un exemple de réussite éclatant.

Je m'emploie activement à appliquer les directives du Conseil afin de garantir que tous les acteurs internationaux s'expriment d'une seule voix sur les problèmes critiques qui touchent la Guinée-Bissau. Dans ce contexte, j'ai poursuivi ma collaboration avec les États clefs de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union européenne et de la Communauté des pays

de langue portugaise dans le cadre de réunions au plus haut niveau tenues à Addis-Abeba, Abuja, Banjul, Dakar, Praia, Maputo, Lisbonne et Bruxelles. Je suis particulièrement satisfait des tête-à-tête francs que j'ai eu avec les chefs d'État et les Ministres des affaires étrangères du Nigéria, du Sénégal, de la Gambie, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de l'Angola, du Cap-Vert, du Mozambique, du Brésil et du Portugal, ainsi qu'avec le Président de la Commission européenne, le Commissaire européen au développement international et les membres du Parlement européen.

J'ai également le plaisir d'annoncer que tous les partenaires internationaux se sont entendus sur deux grands objectifs immédiats de la transition, à savoir la formation d'un nouveau gouvernement de transition plus ouvert et l'adoption d'une feuille de route consensuelle, assortie d'un ferme engagement à organiser des élections avant la fin de l'année. En outre, tous conviennent qu'il faut rétablir l'ordre constitutionnel avant la fin de l'année au plus tard, en s'appuyant sur les décisions prises par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO à Yamoussoukro.

Il me plaît également d'indiquer qu'au cours des jours qui ont précédé la présente séance, plusieurs évolutions positives se sont produites. Les 25 et 26 avril, la Commission parlementaire spéciale chargée d'examiner le pacte de transition signé en mai 2012 a organisé une retraite de deux jours avec l'appui du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) pour mettre la dernière main au projet de pacte de transition. Le 28 avril, le Président de transition, Serifo Nhamadjo, est rentré à Bissau après une absence de plus d'un mois, et il a annoncé la formation prochaine d'un gouvernement sans exclusive et la tenue des élections avant la fin de l'année. Les 29 et 30 avril, tous les partis politiques, ainsi que les chefs militaires et les leaders civils et religieux, se sont réunis au Parlement pour discuter du projet de pacte de transition, et ils se sont mis d'accord sur trois points.

Premièrement, ils ont confirmé la prolongation de la période de transition jusqu'au 31 décembre 2013, avec la tenue d'élections en novembre. Deuxièmement, ils ont décidé de former un gouvernement de transition sans exclusive. Troisièmement, ils ont décidé d'élire le Président de la Commission électorale nationale sur réception de la proposition du Conseil des juges de la Cour suprême. Le 30 avril, les partis politiques ont signé un accord portant sur les trois points susmentionnés.

Pour relever les défis auxquels la Guinée-Bissau est confrontée, il faudra adopter une transition en deux phases consistant premièrement à appuyer le retour à l'ordre constitutionnel par le biais d'élections, et deuxièmement, après les élections, à renforcer les institutions publiques par le biais de réformes étayées non seulement par un appui financier, mais également par le placement direct d'experts et par un programme de mentorat visant à assurer une stabilité et un développement durables.

J'ai toujours préconisé que tous les Bissau-guinéens s'imprègnent d'une nouvelle culture politique dans laquelle les élections n'entraîneraient pas la division du pays et une situation où tout va au gagnant. Au vu des énormes difficultés auxquelles les Bissau-guinéens ont à faire face, aucun groupe politique ne peut, à lui seul, gérer la transition de l'abysse où la Guinée-Bissau s'est enfoncée à une paix et une prospérité durables. À cet égard, il importera que les principaux partis politiques se rassemblent dans un gouvernement d'union nationale après les prochaines élections parlementaires.

Il est impératif que le Conseil de sécurité et les États Membres de l'ONU appuient le processus électoral qui marquera le début d'une nouvelle phase postélectorale.

Au cours de cette phase, une large coalition œuvrerait, au sein d'un gouvernement d'union nationale, à remettre sur pied un État qui n'existe aujourd'hui que sur le papier. À cet égard, une aide matérielle supplémentaire sera indispensable. La communauté internationale aura son rôle à jouer. J'ai l'intention d'établir des contacts actifs avec les nouvelles autorités et de les aider à reconstruire les institutions de l'État, y compris en plaçant des experts internationaux dans des secteurs clefs de l'administration pendant une période de cinq ans au plus, afin de procéder à une réforme et à une modernisation complètes des forces de défense, du système judiciaire et de l'administration publique.

Les forces de défense devront être totalement reconçues sur la base d'une analyse raisonnée des besoins de sécurité du pays et des ressources financières disponibles. La CEDEAO prend la direction de ce processus mais d'autres partenaires extérieurs à la région ont manifesté leur volonté de contribuer à la formation en Guinée-Bissau d'une nouvelle armée plus professionnelle, plus démocratique, réduite, moins onéreuse et pourtant plus efficace.

La mission d'évaluation technique interorganisations des Nations Unies dépêchée en Guinée-Bissau au mois de mars a laissé entendre que les problèmes du pays ne sont pas insurmontables. Mais leur règlement exige avant toutes choses un ferme appui politique et financier de la part de la communauté internationale. À cet égard, il faut examiner sérieusement l'appel lancé par les autorités bissau-guinéennes à l'ONU pour que celle-ci prenne la direction du processus électoral afin d'éviter toutes disputes ou violences électorales éventuelles.

Le rapport du Secrétaire général dont le Conseil est saisi contient les conclusions de la difficile mission d'évaluation technique que j'ai dirigée et qui a examiné le mandat et les ressources nécessaires pour réaliser la vision susmentionnée, accompagner les efforts de la population et reconfigurer le BINUGBIS pour qu'il joue un rôle consultatif d'une importance critique. Je voudrais demander expressément aux membres du Conseil qu'ils examinent d'un bon œil les recommandations du Secrétaire général et adoptent une résolution qui enverra au peuple de Guinée-Bissau un fort message de soutien.

Le Président : Je remercie M. Ramos-Horta pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante du Brésil.

M^{me} Ribeiro Viotti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information et de m'avoir invitée à m'adresser au Conseil de sécurité en ma qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Ramos-Horta, pour son exposé aujourd'hui, ainsi que pour son leadership et son engagement qui ont permis de faciliter un règlement de la situation actuelle en Guinée-Bissau. Je le remercie également du travail réalisé à la tête du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), travail qui est une véritable source d'inspiration. Je souhaite la bienvenue au Représentant permanent du Mozambique et Président de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'Ambassadeur António Gumende; au Représentant permanent de la Côte d'Ivoire et Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Ambassadeur Youssoufou Bamba; et au Représentant permanent de la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur João Soares Da Gama.

Depuis ma dernière déclaration au Conseil (voir S/PV.6915), la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix s'est réunie le 1^{er} mars pour entendre des exposés du Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M. Yury Fedotov, et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, M. Gana Fofang. M. Fedotov s'est dit vivement préoccupé par l'augmentation continue du trafic de stupéfiants, notamment à la suite du coup d'État d'avril 2012 qui lui-même était étroitement lié à d'autres formes de criminalité transnationale organisée. Il a également exhorté les États Membres et l'ONU à fournir d'urgence de nouvelles ressources à l'ONUDC, afin d'éviter la fin de sa présence déjà minime dans le pays.

Malgré cet appel et celui que j'ai fait par la suite aux membres de la formation, des fonds n'ont pas pu être trouvés, et comme l'indique le Secrétaire général dans son dernier rapport sur la situation en Guinée-Bissau (S/2013/262), l'ONUDC a dû mettre fin à sa présence le mois dernier. Cette évolution de la situation n'est pas conforme aux préoccupations que nous partageons tous, ni à la nécessité de continuer, à titre prioritaire, à lutter contre le trafic de stupéfiants en Guinée-Bissau. Nous devons transformer nos expressions de préoccupation en actions concrètes.

La récente arrestation de plusieurs ressortissants bissau-guinéens, dont l'ancien chef d'état-major de la marine, Bubo Na Tchuto, qui était accusé de trafic de stupéfiants, et l'inculpation par les États-Unis du chef de l'état-major des armées, le général Antonio Indjai, accusé, entre autres choses, d'entente en vue d'importer des stupéfiants aux États-Unis, illustrent manifestement la nécessité pour la communauté internationale de maintenir une capacité permanente sur le terrain afin de suivre la situation et de continuer à aider les autorités nationales à renforcer leurs capacités.

Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, M. Fofang, a, pour sa part, demandé que l'on passe de l'approche habituelle axée sur des solutions rapides à une perspective à plus long terme dans le cas de la Guinée-Bissau, afin de mettre un terme à la dynamique vicieuse du « tout au gagnant » qui empoisonne le pays depuis l'indépendance. Il a également demandé que l'ONU maintienne les contacts avec toutes les parties nationales et internationales compétentes afin de faciliter le dialogue. J'ai le plaisir de rapporter que, à la suite de cette discussion, la Commission de consolidation de la paix se réunira à

nouveau demain, avec la participation du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ramos-Horta.

Ces dernières semaines, nous avons pris note de certains développements prometteurs en Guinée-Bissau. Comme M. Ramos-Horta vient de le dire, le projet d'un nouveau pacte de transition qui remplacerait les dispositions provisoires actuellement en place est examiné à l'Assemblée nationale, avec la participation active des principaux acteurs nationaux, et un accord de principe a été signé le 30 avril pour le retour à la normalité constitutionnelle.

Il faut appuyer ces efforts. En même temps, la communauté internationale doit maintenir la pression sur les autorités de transition et sur les dirigeants politiques et militaires afin que soit rapidement adoptés et mis en œuvre des arrangements provisoires plus inclusifs. Il faut également que des élections présidentielles et parlementaires libres, transparentes et régulières aient lieu d'ici la fin de l'année afin que les partenaires internationaux puissent renouveler leur engagement auprès de la Guinée-Bissau. Une période prolongée de transition n'est de l'intérêt de personne et soulève des questions quant à la volonté politique des autorités provisoires de trouver une solution durable à la crise actuelle.

Lors de la dernière réunion de la formation, plusieurs membres se sont déclarés favorables à un réengagement en Guinée-Bissau, une fois que la situation sur le terrain semblera se diriger vers le rétablissement de l'ordre constitutionnel. De l'avis général, le réengagement de la Commission en Guinée-Bissau devrait se faire sur la base d'un instrument révisé qui refléterait les priorités principales de la consolidation de la paix dans le contexte national actuel.

La Commission de consolidation de la paix est également d'avis que la reprise du financement du Fonds pour la consolidation de la paix doit se faire sur la base de ces priorités. À cet égard, il sera dûment tenu compte aussi bien du rapport du Secrétaire général, et notamment des conclusions de la mission d'évaluation technique déployée récemment, que des conclusions et recommandations de la mission d'évaluation conjointe de l'ONU, de l'Union africaine, de la CEDEAO, de la CPLP et de l'Union européenne.

En tant qu'organe intergouvernemental doté d'un rôle consultatif auprès du Conseil de sécurité, la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix réitère sa détermination d'œuvrer, aux côtés

des autorités représentant légitimement l'ensemble du peuple bissau-guinéen et en coordination étroite avec les autres partenaires nationaux et internationaux, à commencer par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ramos-Horta, et son équipe du BINUGBIS, aux réformes qui s'imposent pour consolider la paix, préserver la stabilité et promouvoir le développement en Guinée-Bissau.

Le Président : Je remercie l'Ambassadrice Ribeiro Viotti de son exposé.

Je donne à présent la parole au représentant de la Guinée-Bissau.

M. Da Gama (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Par votre entremise, Monsieur le Président, ma délégation tient à remercier tous les membres du Conseil de sécurité de maintenir à son ordre du jour le point concernant la situation de mon pays, la Guinée-Bissau.

(*l'orateur poursuit en français*)

Je voudrais vous adresser, Monsieur le Président, mes félicitations pour votre présidence du Conseil de sécurité de ce mois, et vous exprimer mes sincères vœux de plein succès dans vos travaux.

Au Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, le Président José Ramos-Horta, je tiens à présenter mes félicitations pour le rapport très instructif et précis qu'il vient de présenter (S/2013/262), en lui manifestant notre totale confiance, et surtout notre entière volonté de coopérer avec lui dans l'accomplissement de sa mission.

Je salue Madame l'Ambassadeur Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que l'Ambassadeur António Gumende et l'Ambassadeur Youssoufou Bamba pour leur travail incessant dans le processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre hommage à l'engagement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine pour le soutien financier qu'elles n'ont cessé d'apporter à la Guinée-Bissau tout au long de cette période de transition.

C'est avec un optimisme particulier que je m'adresse au Conseil de sécurité aujourd'hui, car la prorogation du mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), recommandée dans le rapport

du Secrétaire général pour la période d'une année, témoigne de la détermination indéfectible de l'ONU de continuer d'apporter son assistance à la Guinée-Bissau dans sa quête pour la consolidation de la paix.

Cet optimisme s'est renforcé du fait que, contrairement à la période qui a précédé le coup d'État d'avril 2012, nous assistons aujourd'hui de plus en plus à une meilleure entente entre les différents acteurs nationaux et à une convergence des positions des organisations internationales partenaires de la Guinée-Bissau, qui s'est illustrée en décembre dernier, à l'initiative de l'Union africaine (UA), par l'envoi en Guinée-Bissau d'une mission d'évaluation conjointe composée de l'ONU, de l'UA, de la CEDEAO, de l'Union européenne et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), dont les recommandations nous semblent importantes pour la continuité de leur coopération.

La présentation de ce rapport intervient dans un moment où la Guinée-Bissau s'apprête à entrer dans une nouvelle phase de transition, qui est le résultat de l'engagement des acteurs nationaux, et, conformément aux exigences de la communauté internationale, à conduire le pays le plus rapidement possible au retour à l'ordre constitutionnel à travers l'organisation d'élections libres, équitables et transparentes.

Dans cette optique, nous nous réjouissons de souligner qu'un accord politique de principe, visant à confirmer la période de la transition jusqu'au 31 décembre 2013, l'organisation des élections au mois de novembre, la formation d'un gouvernement plus inclusif ainsi que l'élection du Président de la Commission électorale nationale, a été conclu le 30 avril dernier par les différents partis politiques, la société civile et les chefs militaires.

Les efforts visant à conférer à la transition un caractère inclusif s'illustrent encore par l'élaboration d'un nouveau pacte de régime qui est en cours d'étude en vue de son adoption par l'Assemblée nationale. Dans le cadre de ce nouveau pacte de régime, il convient de souligner la création, sous tutelle de l'Assemblée nationale, d'un forum de concertation entre les acteurs de la transition.

Depuis quelques jours, le Président de transition mène des consultations très intenses avec les différents acteurs politiques, sociaux et autres en vue de la formation d'un gouvernement inclusif. Tout porte à

croire que ce gouvernement verra le jour dans les jours, voire dans les heures à venir.

Nous nous réjouissons de constater que, dans le rapport présenté tout à l'heure, le Secrétaire général a recommandé que le processus de consolidation de la paix en Guinée-Bissau soit mené en deux phases. La première s'achèverait avec le déroulement des élections présidentielles et législatives, et devrait être caractérisée par la création d'un climat propice à la tenue de ces élections d'une manière libre, équitable et transparente. La deuxième phase postélectorale s'achèverait à la fin du mandat du gouvernement qui sera élu et devrait se concentrer sur la consolidation de l'environnement politique, social, économique et de sécurité en procédant aux réformes et au renforcement des institutions de l'État.

La Guinée-Bissau, à elle seule, pourra difficilement faire face aux défis qui s'imposent pendant les deux phases susmentionnées, faute des moyens et des ressources nécessaires que requièrent ces opérations, et en raison de l'extrême fragilité des institutions de l'État. Pour ces raisons, nous sollicitons, par conséquent, l'appui de la communauté internationale, que nous remercions déjà de l'assistance qu'elle a bien voulu accorder à notre pays tout au long de son parcours.

Malgré les situations difficiles que notre pays a connues tout au long de ses 40 années de vie en tant que nation indépendante, la Guinée-Bissau et son peuple demeurent convaincus de la viabilité de notre pays, et nous n'épargnerons aucun effort dans la construction d'un modèle de l'État dont rêvait notre père fondateur, Amílcar Cabral, en procédant aux réformes visant à renforcer les institutions de l'État, notamment dans les secteurs de la défense, de la sécurité et de la justice, afin qu'elles soient opérationnelles et efficaces dans le combat contre l'impunité. Nous ferons en sorte que la justice dans notre pays soit à la portée de tout citoyen, de façon à faire de la Guinée-Bissau un espace de tranquillité, prospère et agréable à vivre.

Au moment où je prends la parole, toutes les écoles publiques sont encore une fois en grève. Cette grève, déclenchée il y a trois jours par le syndicat des professeurs au niveau national, pourrait durer un mois et compromettre ainsi sérieusement l'année scolaire.

La campagne de récolte des noix de cajou, principal produit d'exportation de la Guinée-Bissau, est sérieusement compromise du fait du manque de liquidités sur le marché.

Notre économie, qui est largement dépendante de l'aide extérieure, est pratiquement en ruine, suite au blocage de nos principaux partenaires, conséquence du coup d'État d'avril 2012.

En conséquence et en conclusion, il s'avère donc nécessaire et urgent qu'une assistance humanitaire soit exceptionnellement octroyée à notre pays en vue de l'aider à surmonter ces défis ponctuels.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant de la Côte d'Ivoire.

M. Bamba (Côte d'Ivoire) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO,) et je voudrais indiquer que la CEDEAO prend note avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur la situation en Guinée-Bissau (S/2013/262).

Avant d'élaborer davantage sur le sujet à l'ordre du jour, permettez-moi, Monsieur le Président, cher ami et cher frère, de vous adresser mes chaleureuses félicitations pour l'accession de votre pays, le Togo, à la présidence du Conseil pour le mois de mai. Je voudrais également saisir cette occasion pour adresser mes félicitations à mon ami, et non moins frère, M. Eugène-Richard Gasana, du Rwanda, pour la façon remarquable dont il a conduit les travaux du Conseil le mois dernier.

Je voudrais à présent remercier très sincèrement les orateurs qui m'ont précédé, notamment l'Ambassadrice Maria Luíza Ribeiro Viotti, du Brésil, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, et l'Ambassadeur Da Gama, de la Guinée-Bissau, et, par anticipation l'Ambassadeur António Gumende, qui va prendre la parole au nom de la Communauté des pays de langue portugaise, pour les éclairages précieux qu'ils ont apportés au débat.

Je voudrais surtout remercier le Premier Ministre José Ramos-Horta, Représentant Spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau, pour son excellente présentation sur la situation en Guinée-Bissau. Je tiens, à ce stade de mon propos, à lui rendre un hommage marqué parce que c'est un véritable artisan de la paix. Il a su, en un laps de temps réduit, renouer les fils du dialogue aussi bien au sein de la classe politique bissau-guinéenne qu'au niveau des partenaires internationaux engagés dans la gestion de la crise en Guinée-Bissau. Le Représentant spécial s'est montré vraiment digne du prix Nobel de la paix qui vous a été décerné. Il peut compter sur le soutien total de la CEDEAO dans la poursuite de ses efforts en faveur de la paix en Guinée-Bissau.

Je voudrais à présent faire part de la perspective de la CEDEAO sur la situation en Guinée-Bissau. Depuis le déclenchement du coup d'État du 12 avril 2012, la CEDEAO n'a ménagé aucun effort en vue de faciliter le rétablissement de l'ordre constitutionnel complet, et assurer un niveau de sécurité raisonnable pour la population. Les États membres de la CEDEAO ont fourni les ressources financières et techniques nécessaires pour maintenir le fonctionnement de l'État; ils ont encouragé la nature inclusive du processus de transition et ils ont insufflé un niveau de confiance à la population en maintenant des niveaux acceptables de sécurité à travers le déploiement de la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB). Cependant, il est indéniable que le soutien complémentaire de la communauté internationale reste nécessaire pour assurer la conclusion réussie du programme de transition et renforcer la stabilité dans le pays.

Aujourd'hui, les défis auxquels la Guinée-Bissau est confrontée – comme tout le monde l'a relevé – sont de trois ordres : politique, sécuritaire et socioéconomique.

Au plan politique, les derniers événements indiquent une lutte continue pour la réalisation d'un consensus entre les principaux partis politiques sur les institutions qui doivent agir comme le pivot de la transition, en particulier, le rôle de l'Assemblée nationale populaire dans la coordination du processus.

On note également des tensions entre le Gouvernement de transition et l'Assemblée nationale populaire sur la conduite des affaires de l'État, ainsi qu'une campagne subtile de certains partis de prolonger la période de transition au-delà du 31 décembre 2013, qui a été largement acceptée.

À cet égard, il convient de rappeler que la décision sur la date de transition a été prise par les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO lors de leur sommet à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, les 27 et 28 février 2013, après consultation avec toutes les parties prenantes dans le pays et après une analyse minutieuse des progrès enregistrés relativement à la feuille de route de la transition.

Le sommet avait également décidé que, dans le cas d'une impasse au Parlement, le Président de la transition, S. E. M. Serifo Nhamajo, devrait proposer une nouvelle feuille de route pour adoption par le Parlement. Compte tenu de ce qui précède, le Président de la transition a été ferme et inflexible pour l'élaboration d'un nouveau programme de transition.

Pour sa part, la Commission électorale est déterminée à avancer rapidement en ce qui concerne les tâches qui lui sont dévolues, notamment la planification pour l'enregistrement biométrique des électeurs, la délimitation des circonscriptions et d'autres formes d'activités pré-électorales.

En règle générale, il semble y avoir consensus sur la nécessité d'accorder, à court terme, la priorité à la tenue des élections et de n'engager la mise en œuvre des réformes de grande envergure qu'après les élections.

Malgré les incertitudes sur l'approbation parlementaire du projet de pacte de transition politique, l'espoir demeure néanmoins pour la réalisation d'un consensus entre les partis sur l'adoption de la feuille de route et sur la mise en œuvre des différents objectifs du programme de transition. C'est pourquoi il s'avère important pour la communauté internationale de reconnaître et de soutenir la feuille de route de transition, afin de galvaniser les acteurs locaux pour assurer son adoption et sa mise en œuvre intégrale.

Pour leur part, les États membres de la CEDEAO restent déterminés à coopérer avec les parties prenantes locales et internationales en vue de faciliter les conditions propices à la tenue d'élections libres, justes et pacifiques en décembre 2013.

Au plan de la sécurité, la Guinée-Bissau a connu un calme relatif depuis le déploiement de l'ECOMIB en 2012, et les préoccupations soulevées faisant état d'éventuelle résurgence de la violence au sein de l'armée se sont révélées infondées. Cependant, il convient de noter deux incidents majeurs, d'ailleurs relevés avec pertinence dans le rapport du Secrétaire général. Il s'agit, d'une part, de l'arrestation par la justice des États-Unis de l'ancien chef d'état-major de la marine, le contre-amiral Bubo Na Tchuto, pour trafic présumé de drogue et, d'autre part, de la mise en accusation par les autorités américaines de l'actuel chef de l'état-major des armées, le général Antonio Indjai, pour complicité présumée dans le trafic de drogue.

Ces deux événements ont exacerbé les tensions dans le pays. La situation s'est aggravée en raison de désaccords sur des questions de promotions au sein de l'armée, dans une ambiance de rumeurs de complots et de déstabilisation, ce qui a conduit la hiérarchie militaire à faire une mise au point le 20 avril 2013, pour s'engager une fois de plus à coopérer dans la lutte contre le trafic de drogue. C'est le lieu de réaffirmer ici la détermination des États membres de la CEDEAO

à soutenir la communauté internationale dans la lutte contre le trafic de drogue et à sanctionner quiconque sera prouvé coupable de participation à ce trafic. Mais en même temps, la CEDEAO reste engagée dans la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, qui servira de complément au processus de transition. Toutes choses qui visent à s'attaquer aux causes profondes et structurelles de la crise, notamment l'indiscipline et l'impunité dans l'armée.

Au plan socioéconomique, bien que des améliorations marginales aient été enregistrées dans le paysage social et économique de la Guinée-Bissau depuis la consolidation de l'Autorité de transition fin 2012, la situation nécessite une intervention urgente de la communauté internationale, en particulier pour venir en soutien aux secteurs économiques tels que la pêche et la culture du cajou, ainsi qu'aux secteurs sociaux comme l'éducation, la santé et les infrastructures sociales.

La crise économique et sociale en Guinée-Bissau a été aggravée par l'isolement du pays par la communauté internationale. En conséquence de quoi, ce sont les plus pauvres et les sans-voix du pays qui ont le plus souffert des sanctions. Il importe donc que les sanctions soient levées et que le Conseil de sécurité encourage les agences internationales de développement à reprendre leurs programmes respectifs de coopération avec la Guinée-Bissau.

Il convient enfin de noter qu'en plus de leur soutien à la transition démocratique et à la sécurité en Guinée-Bissau, les États membres de la CEDEAO continueront de coordonner avec la communauté internationale, à l'intérieur des cadres existants, le soutien à la protection et à la promotion des droits humains des citoyens.

La CEDEAO s'engage également à poursuivre l'appui à la réalisation d'une coopération et d'une collaboration étroites entre le Gouvernement de transition et l'Assemblée nationale populaire, en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de la feuille de route de transition, et à garantir la fourniture d'un soutien financier et technique à la Commission électorale nationale. La CEDEAO est donc d'avis que ces derniers développements en Guinée-Bissau, plus que jamais, nous imposent la nécessité de forger collectivement un consensus international et de démontrer ainsi notre volonté commune de faire face, de front, à la situation en aidant la Guinée-Bissau à travailler collectivement en incluant toutes les parties prenantes, afin d'assurer la tenue d'élections libres, justes et transparentes d'ici

à fin décembre 2013, comme exigé par la communauté internationale.

Pour conclure, et sur la base de ce qui précède, la CEDEAO propose ce qui suit comme base pour assurer un consensus qui prévoit l'inclusion de toutes les parties prenantes et garantisse la stabilité et de la sécurité en Guinée-Bissau.

Il s'agit, premièrement, de l'adoption de la feuille de route de transition révisée, comme l'a indiqué l'Ambassadeur Soares Da Gama – et nous espérons qu'elle sera adoptée dans les heures ou les jours qui viennent –, qui permet justement la tenue d'élections législatives et présidentielles avant le 31 décembre. Il reste entendu qu'en l'absence d'une solution à l'Assemblée nationale du peuple, la CEDEAO se donne le loisir de rechercher toutes les autres options disponibles pour assurer la tenue desdites élections dans les délais.

Deuxièmement, les militaires doivent mettre fin à toute interférence résiduelle dans le processus de transition et s'engager à coopérer pleinement dans la lutte contre le trafic de drogue et l'impunité.

Troisièmement, la communauté internationale doit élaborer un programme d'action international à moyen et long terme à l'effet d'aider la Guinée-Bissau à résoudre les causes profondes de l'instabilité telles qu'identifiées dans le cadre de la mission d'évaluation conjointe de décembre 2012, y compris la restructuration complète de la défense, de la sécurité et de la justice ainsi que les mesures pour mettre fin à l'impunité et la réforme en profondeur des secteurs politique, financier et économique.

Quatrièmement, la nécessité pour les partenaires de s'entendre sur les modalités afin de rendre le processus de transition pleinement inclusif et largement reconnu.

Cinquièmement, enfin, la nécessité pour la communauté internationale de s'entendre sur les modalités d'extension de l'aide d'urgence pour atteindre les objectifs immédiats de la feuille de route de transition, y compris bien sûr la conduite des élections prévues avant la fin de l'année, mais surtout l'assistance en vue de soulager davantage les souffrances des populations les plus vulnérables, grâce à une meilleure aide ciblée et à la disponibilité de projets à impact rapide pour générer des revenus.

La CEDEAO se tient prête, comme toujours, à coopérer avec tous les partenaires à la réalisation des

objectifs mentionnés, en vue de transformer la Guinée-Bissau en un membre responsable de la communauté internationale. Pour ce faire, la CEDEAO exhorte toutes les parties concernées à aborder la question de la Guinée-Bissau avec impartialité et ouverture d'esprit, et les invite à mettre les intérêts du pays au-dessus de toutes les considérations partisans et individuelles, afin de construire un véritable consensus sur la voie à suivre.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Mozambique.

M. Gumende (Mozambique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous remercier de m'avoir invité à participer, au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), à la présente séance consacrée à la situation en Guinée-Bissau.

La CPLP se félicite du rapport du Secrétaire général (S/2013/262) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (BINUGBIS). Les faits nouveaux survenus montrent qu'avec la volonté politique nécessaire, il est possible de surmonter des obstacles complexes par le dialogue. L'ensemble de la communauté internationale doit continuer d'encourager et d'appuyer pleinement ce dialogue entre les parties prenantes nationales.

L'arrivée de M. José Ramos-Horta en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour la Guinée-Bissau a imprimé un nouvel élan dont nous devrions tous tirer parti pour avancer vers une solution durable à la crise. L'évaluation franche et objective qu'il a présentée au Conseil nous encourage tous à envisager l'avenir avec un certain optimisme quant aux perspectives qui s'offrent à la Guinée-Bissau.

Nous nous félicitons des progrès intervenus récemment, notamment le consensus qui se fait jour entre les acteurs nationaux en ce qui concerne la nécessité d'organiser des élections législatives cette année, l'établissement d'une feuille de route, la formation d'un gouvernement de transition sans exclusive et l'élection du Président de la Commission électorale nationale. Cette tendance positive, en particulier concernant les élections prévues en fin d'année, concorde avec les appels lancés par la CPLP en faveur du recours à des moyens démocratiques pour rétablir l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

Nous estimons que tout optimisme au sujet de la Guinée-Bissau doit être modéré en raison de la complexité de la situation, de la polarisation politique, de la détérioration de la situation économique, sociale et humanitaire, et de l'importance du trafic de drogue. L'arrestation de l'ancien chef d'état-major de la marine, José Américo Bubo Na Tchuto, et les chefs d'inculpation retenus contre le général Antonio Indjai par les autorités des États-Unis d'Amérique nous donnent une bonne idée de l'implication de certains chefs militaires et d'autres acteurs dans le trafic de drogue dans le pays.

La lutte contre ce phénomène, l'appui au processus politique et l'aide à la mise en œuvre de nombreuses réformes urgentes dans le pays, en particulier dans le secteur de la sécurité, supposent également de redynamiser le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. En outre, la mise en place d'un groupe d'experts chargé de combattre les réseaux de trafic des stupéfiants et de faciliter l'adoption de sanctions contre les trafiquants serait une contribution concrète de la communauté internationale à la lutte contre le problème du trafic de drogue en Guinée-Bissau et donc à la promotion de la stabilité dans le pays.

La pêche illégale dans les eaux territoriales de la Guinée-Bissau constitue une autre menace qui mérite une attention particulière. Des mesures appropriées doivent être prises pour mettre fin au pillage des ressources de la Guinée-Bissau.

L'évolution de la situation dans le pays exige que les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, en particulier l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la CPLP et l'Union européenne, œuvrent de manière toujours plus concertée et coordonnée et renforcent la coopération pour appuyer un processus de transition faisant l'objet d'un consensus, sans exclusive et menée par la Guinée-Bissau qui permettrait de rétablir l'ordre constitutionnel, conformément à l'esprit de la résolution 2048 (2012).

La CPLP n'est pas indifférente aux cas de violations des droits de l'homme signalés, qu'elle condamne systématiquement. Nous accueillons donc avec satisfaction et appuyons officiellement la recommandation de renforcer le mandat du BINUGBIS sur cette question.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer que les États membres de la CPLP s'associent aux efforts déployés par l'ONU et l'ensemble de la communauté

internationale pour trouver une solution crédible, sans exclusive et durable à la crise en Guinée-Bissau. À cet égard, nous appuyons le rôle de direction du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ramos-Horta, et sa détermination à atteindre cet objectif.

Le Président : Il n'y a pas d'autres noms inscrits sur la liste des orateurs. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations

La séance est levée à 16 heures.